



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Le cycle des apprentissages fondamentaux (6-8 ans) ou cycle 2

Le cycle des apprentissages fondamentaux comprend trois années de scolarité : le Cours Préparatoire (CP), le Cours Élémentaire 1ère année (CE1) et 2ème année (CE2). Il lui revient de transformer l'initiation aux techniques de l'écrit acquises en cycle 1 en un apprentissage solide et d'assurer la structuration des nouvelles disciplines. Celles-ci s'organisent selon les domaines suivants :

#### Maîtrise du langage et des langues française et allemande

L'enseignement du français et de l'allemand consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi. Il facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages. Les compétences travaillées sont : comprendre et s'exprimer à l'oral, lire, écrire et comprendre le fonctionnement de la langue.

#### Mathématiques

La résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique des élèves, développant leurs capacités à chercher, raisonner et communiquer. Les problèmes permettent d'aborder de nouvelles notions, de consolider des acquisitions, de provoquer des questionnements.

#### Enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques. Il vise aussi une appropriation libre et éclairée des valeurs qui fondent la République et la démocratie. Le socle des valeurs communes comprend la dignité, la liberté, l'égalité - notamment entre les filles et les garçons -, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toute forme de discrimination.

#### Questionner le monde

Les élèves vont apprendre à questionner le monde qui les entoure de manière plus précise, par une première démarche scientifique et réfléchie. Les objectifs sont de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nécessaires pour décrire et comprendre le monde qui les entoure, de développer leur capacité à raisonner, de s'approprier des outils (entre autres numériques) et des méthodes et de contribuer à leur formation de citoyens (adopter un comportement éthique et responsable). Ces apprentissages se poursuivront ensuite tout au long de la scolarité en faisant appel à des idées de plus en plus élaborées, abstraites et complexes.

#### Arts plastiques

Leur enseignement développe particulièrement le potentiel d'invention des élèves, grâce à des situations favorisant l'autonomie, l'initiative et le recul critique. Il se construit à partir des éléments du langage artistique : forme, espace, lumière, couleur, matière, geste, support, outil, temps. Il explore des domaines variés, tant dans la pratique que dans les références : dessin, peinture, collage, modelage, sculpture, assemblage, photographie, vidéo, création numérique...

#### Éducation musicale

Elle développe deux grands champs de compétences : la perception et la production. Prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, l'éducation musicale apporte les savoirs culturels et techniques nécessaires au développement des capacités d'écoute et d'expression. La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de la classe. De même, la mobilisation du corps dans le geste musical contribue à l'équilibre physique et psychologique.

#### Éducation physique et sportive

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Elle amène les enfants à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Le cycle de consolidation (9-11 ans) ou cycle 3

Le cycle 3 relie désormais les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège. La classe de 6<sup>ème</sup> occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Il leur faut intégrer les savoirs, savoir-faire et méthodes de travail personnel indispensables pour réussir leur scolarité au collège.

#### Français

La maîtrise du français et d'une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement de la langue qui conditionne toutes les autres disciplines. La progression dans cette maîtrise se fait selon un programme de lecture, d'écriture, de vocabulaire, de grammaire et d'orthographe. L'approche littéraire vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture.

#### Allemand

En mode paritaire pour les élèves du parcours bilingue, l'enseignement de la langue allemande se base sur le même programme que celui du français. Les élèves du parcours classique sont répartis en groupes de compétences.

#### Anglais (à partir du CM1)

Pour cet enseignement, les élèves sont répartis en groupes de compétences : les activités orales, de compréhension et d'expression sont privilégiées. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières.

#### Mathématiques

Le cycle 3 vise à approfondir des notions mathématiques abordées au cycle 2, à en étendre le domaine d'étude, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment ainsi que les résultats et procédures.

#### Enseignement moral et civique

Il s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2.

#### Histoire et géographie

Les élèves poursuivent la construction progressive et de plus en plus explicite de leur rapport au temps et à l'espace. L'enseignement de l'histoire et de la géographie traite de thématiques et de notions communes et partagent des outils et des méthodes.

#### Sciences et technologie

La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation...), déjà abordées au cycle précédent, sont revisitées pour progresser vers plus de généralisation et d'abstraction. La construction de savoirs et de compétences introduit la distinction entre ce qui relève de la science et de la technologie et ce qui relève d'une opi-

nion ou d'une croyance. La curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble et le goût d'apprendre sont simultanément développés.

#### Arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves et des processus artistiques observés.

#### Éducation musicale

L'éducation musicale poursuit la découverte et le développement des deux grands champs de compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation : la perception et la production.

#### Histoire des arts

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres. Cet enseignement contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. À partir de la classe de sixième, il associe des professeurs de plusieurs disciplines.

#### Éducation physique et sportive

L'EPS propose de développer l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2.



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### La structure pédagogique

L'école élémentaire du Lycée Français de Zurich accueille plus de 360 élèves de 6 ans à 11 ans, du CP au CM2 (année 2017-2018), répartis en 16 classes.

### Les programmes d'enseignement

Les programmes appliqués au LFZ sont conformes à ceux de l'Éducation nationale française avec des aménagements locaux pour tenir compte de la loi cantonale sur l'enseignement de l'allemand.

### L'enseignement des langues

**L'anglais** est enseigné par des professeurs et des assistants d'anglais, à partir du CM1, à raison de 2h00 par semaine, en deux séances. Pour cet enseignement, les enfants sont également répartis en groupes de compétences.

**L'allemand** est enseigné à tous les élèves. Il vise des contenus linguistiques, mais également des éléments de la culture du pays et des enseignements « non linguistiques » (DNL), comme par exemple les arts plastiques, l'éducation physique et sportive, la musique et la poésie.

### Les parcours scolaires

Le LFZ propose deux parcours distincts aux élèves de l'école élémentaire :

#### Le parcours classique en français

Il suit en totalité les programmes français et s'enrichit également de l'enseignement de **l'allemand** dès le CP à raison de quatre leçons par semaine. Pour cet enseignement, les enfants sont alors répartis en groupes de compétences : chaque niveau scolaire a cours aux mêmes heures, permettant des changements de groupes au cours de l'année. Il en est de même pour l'enseignement de **l'anglais** à partir du CM1.

#### Le parcours bilingue français - allemand

Tout comme à l'école maternelle, chaque classe élémentaire « bilingue » est encadrée par deux professeurs des écoles (un de langue française et un de langue allemande). Ce parcours est reconnu et autorisé par la Bildungsdirektion (Direction de l'enseignement scolaire du canton de Zurich).

L'enseignement est dispensé de manière paritaire :

- + 13h00/semaine en français,
- + 13h00/semaine en allemand.

L'organisation de la classe bilingue est la suivante : lundi et mardi en français, mercredi matin en alternance, jeudi et vendredi en allemand ou inversement. Les deux enseignants travaillent en étroite collaboration. Les disciplines, en fonction des contenus seront alternativement ou simultanément enseignées en français, et en allemand afin d'assurer un apprentissage cohérent et équilibré dans les deux langues.

Le parcours bilingue conduit, par une acquisition naturelle, à une maîtrise des deux langues à la fin de la scolarité. Ainsi baignés dans la double culture et le bilinguisme, les élèves aborderont la langue anglaise en CM1 avec aisance et facilité.

### Le rythme scolaire

La semaine scolaire de l'élémentaire compte 26 heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées : lundi, mardi, mercredi (uniquement le matin), jeudi et vendredi. Les élèves ont 36 semaines de classe par an. Le LFZ suit le calendrier des vacances proposé par son conseil d'établissement et approuvé par l'AEFE.

### Les locaux et les salles spécialisées

Outre leur salle de classe et une bibliothèque dédiée à l'élémentaire, les élèves de l'école ont accès aux infrastructures de l'établissement telles que :

- + Une double halle de sport
- + Un terrain de sport extérieur
- + Une cour de récréation
- + Une infirmerie collective.

### Le numérique

Dans la lancée du plan numérique pour l'éducation mis en place par le ministère français de l'Éducation nationale afin de transformer les pratiques pédagogiques et d'améliorer les apprentissages, le LFZ s'est engagé depuis la rentrée 2017 dans l'ère numérique. Les tablettes numériques personnelles sont ainsi entrées dans les classes pour une utilisation pédagogique raisonnée, raisonnable et responsable. Cet outil permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves à travers une plus grande différenciation pédagogique. En élémentaire, chaque élève dispose d'une tablette personnelle de type Ipad. Les objectifs visés correspondent à de réels besoins pédagogiques :

- + Autonomie des élèves
- + Enrichissement des contenus
- + Créativité des productions
- + Développement de nouvelles pratiques pédagogiques (classe inversée, écriture collaborative, etc.)
- + Programmation
- + Dialogues et échanges à partir de nouveau support
- + Allègement des cartables
- + Réduction du nombre de photocopies.



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Les rencontres avec les parents

Pour les futurs parents, visites et entretiens individuels peuvent être sollicités auprès du Directeur de l'école primaire. Il en est de même pour les séances d'immersion en classe. Les réunions parents-enseignants ont lieu au cours des premières semaines de l'année scolaire. Des entretiens individuels peuvent être ensuite organisés auprès des enseignants en cours d'année.

À l'école élémentaire, les projets pédagogiques sont nombreux et variés : visites, sorties culturelles et spectacles organisés par l'équipe enseignante. À noter : le défi endurance, le concert du LFZ, les classes découvertes, les rencontres avec des artistes et des écrivains, le concours de discours, le défi mathématiques... De nombreux événements dans la vie de l'école permettront aux parents de partager des moments d'échange et de rencontre : barbecue des nouvelles familles, brunch de rentrée, fête de Noël et de fin d'année, etc.

### Le suivi de la progression des acquis des élèves

Le livret scolaire unique de l'école et du collège est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante. Il accompagne l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. C'est aussi un outil de dialogue avec les familles. Trois fois par an, le LFZ transmet les résultats de l'élève à sa famille. Les élèves qui en ont besoin peuvent bénéficier de dispositifs d'aide ou de soutien sur le temps scolaire, voire d'aide personnalisée, sur proposition des enseignants.